

QUELLE LICENCE PRENDRE ?

Licences FFVolley



Licences Encadrement Extension : <ul style="list-style-type: none">• Dirigeant• Educateur sportif• Arbitre• Soignant• Pass bénévole	Licences Compétition Extension : <ul style="list-style-type: none">• Volley Ball• Outdoor• Para volley• Compet'lib	Licences Hors Compétition Extension : <ul style="list-style-type: none">• Volley Pour Tous (VPT)	Licences Evenementielles <ul style="list-style-type: none">• Découverte / Initiation	Licences Temporaires <ul style="list-style-type: none">• 1 mois• 3 mois
--	--	---	---	---

Un licencié peut avoir plusieurs extensions dans chaque type de licence (Encadrement, Compétition).

Coût des licences multiples dans un même GSA :

- Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence pratique compétition (M18 et +) : **5 euros**
- Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre extension Pratique Compétitive (M18 et +) : **16,50 euros**
- Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (M15 à M9) : **8,50 euros**
- 2ème Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement : **5 euros**

PIECES A FOURNIR

Documents à fournir / Types de licence à prendre	Type de demande	Formulaire de demande de licence	Certificat médical	Pièce d'identité	Photo
Licence Compétition (VB, Outdoor, Para-Volley, Compét'lib)	Création	✓	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins de 6 mois Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	✓	✓
	Renouvellement	✓	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche :  il faudra fournir un certificat médical	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	✓
	Mutation	✓	Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire		✓
Licence Encadrement (Extension Arbitre, Educateur sportif, Soignant, Dirigeant, Pass Bénévole)	Création	✓	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins de 6 mois + certificat d'honorabilité OPTION ARBITRE : certificat encadrement obligatoire avec examen des yeux OPTION DIRIGEANT OU PASS BENEVOLE : pas besoin de certificat médical Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire + certificat d'honorabilité	✓	✓
	Renouvellement	✓	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche :  il faudra fournir un certificat médical + certificat d'honorabilité	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	✓
	Mutation	✓	OPTION ARBITRE : certificat encadrement obligatoire avec examen des yeux OPTION DIRIGEANT OU PASS BENEVOLE : pas besoin de certificat médical Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire + certificat d'honorabilité		✓
Licence Hors Compétition (Volley Pour Tous)	Création	✓	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins de 6 mois Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	✓	✓
	Renouvellement	✓	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche :  il faudra fournir un certificat médical Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	✓

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Certificats médicaux pour les majeurs** : un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du volley, y compris en compétition, datant de moins de 3 saisons, sous réserve d'avoir renseigné un « Questionnaire de Santé FFvolley » et attesté que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, un certificat médical, datant de moins de 6 mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Volley, y compris en compétition, est nécessaire pour obtenir cette extension.
- **Certificats médicaux pour les mineurs** : Pour le sportif mineur : pas de certificat médical, sous réserve que le représentant légal ait renseigné un « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » et ait attesté que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, un certificat médical, datant de moins de 6 mois, attestant l'absence de contre-indication à la pratique du Volley, y compris en compétition, est nécessaire pour obtenir cette extension.
- **Surclassement** : tout type de surclassement est à refaire chaque année (simple, double et triple)
- **Changement matrimonial** : le club doit saisir la licence sous l'ancien nom et envoyer le justificatif (certificat de mariage ou pièce d'identité avec ancien et nouveau nom) à la Ligue qui se chargera de faire le changement (mariage, divorce, décès ou adoption)
- **Certificat médical** : Si le certificat médical est sur le formulaire de demande de licence, n'oubliez pas de l'archiver dans la case certificat médical